

Entre Modernisme et Post-modernisme

La production architecturale des frères Le Sauter

en Deux-Sèvres

Stéphanie TEZIERES

Introduction

La période des Trente Glorieuses, comprise entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le choc pétrolier de 1973, est une période faste pour la production architecturale. Le temps de la Reconstruction, faisant place à une forte croissance économique, permet à de nombreux architectes de multiplier les contrats : c'est la grande époque des logements sociaux. Barres et tours surgissent, lotissements pavillonnaires s'étendent aux périphéries des villes. Les Deux-Sèvres n'échappent pas à ce contexte général : Niort, Parthenay, Thouars, Saint-Maixent, Bressuire, Melle, Cerizay, etc. sont des villes en chantier dans les années 1960.

Le mouvement moderne, courant d'avant-garde pendant tout l'entre-deux-guerres, devient alors le mode d'expression premier. Caractérisé par un retour au décor minimal et aux lignes géométriques pures, il prône la subordination de la forme à la fonction et met en exergue la rationalité, notamment dans l'exécution grâce à la production industrialisée et à l'utilisation de matériaux nouveaux comme le béton. Parmi ses représentants illustres, figurent Le Corbusier, Walter Gropius, Auguste Perret... Ce mouvement va influencer la pensée architecturale du XX^e siècle, jusqu'aux années 1980.

C'est donc dans ce contexte particulier que vont exercer les frères Le Sauter. Issus d'une famille parisienne, Léon Le Sauter (1908-1977) et Roland Le Sauter (1912-1966) suivent une formation à l'école nationale supérieure des Beaux Arts. Diplômés des hautes études d'architecture de la société des architectes DPLG, ils ouvrent leur cabinet et créent deux agences en 1942. Roland prend la direction de l'agence parisienne alors que Léon s'installe, pour des raisons familiales, à Niort. Les deux frères travaillent en étroite collaboration et partagent leurs idées sur les projets en

cours. En 1950, une vingtaine de personnes compose l'équipe salariée de ces deux bureaux. Au décès de Roland en 1966, Léon s'entoure alors des principaux associés de son frère. En 1975, il cesse son activité et confie sa clientèle à son associé Jean Boutillon et son assistant André Robelin.

Participant avec succès à de nombreux concours d'Etat, les frères Le Sauter deviennent une référence. Ils interviennent dans la reconstruction de l'après-guerre des villes sinistrées : Vire, Villers-Bocage (Calvados), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et Cerizay (Deux-Sèvres). Leur contribution est tangible dans le quart nord-ouest de la France : à Paris et dans vingt-quatre départements, et plus précisément dans 158 communes des Deux-Sèvres. Au-delà d'une recherche purement architecturale, leur travail reflète les préoccupations d'urbanisme et de logement social de leur temps.

Art Déco et Reconstruction

A Niort, le quartier de la gare est en grande partie dévasté par les bombardements. En 1946, un projet de reconstruction de l'hôtel Terminus, propriété de M. L. Tavernier, situé à l'angle des rues de la Gare et Paul-François Proust, réunit les frères Le Sauter à Jean-Paul Mongeaud. Bien



Illustration : L'hôtel Terminus à Niort. 1949.

Façade actuelle de l'hôtel Ambassadeur, anciennement hôtel Terminus.

qu'achevé en 1949, le bâtiment conserve un langage encore emprunt des années 1930. Il fait directement référence au rationalisme du mouvement Art Déco. Tendance majeure du XX^e siècle, qualifiée par ses contemporains de « moderne », l'architecture Art déco est l'expression dominante de l'Entre-deux-guerres. Elle représente une transition entre l'héritage classique et l'avant-garde puriste du mouvement moderne qui ne s'impose qu'après 1945. Les règles de composition et l'organisation spatiale restent traditionnelles contrairement aux idées des puristes. Ici, l'enveloppe du bâtiment lisse, en pierre de taille, est animée par un jeu d'avant-corps, une épaisse corniche matérialise et sépare le hall d'accueil des chambres. Les travées de baies alignées des façades sont couronnées de lucarnes à fronton triangulaire, rappel schématique de leurs homologues de la Renaissance. L'architecture Art déco emprunte ses fondements à la culture classique, au cubisme, au pittoresque, aux accents régionalistes, aux décors variés. Elle est par essence une architecture éclectique dont les

multiples sources et emprunts sont harmonisés par un grand savoir-faire du dessin géométrique et de la simplification formelle. Ce style s'éteint avec la fin des années 1940 au profit d'une production de plus en plus normalisée, industrialisée et banalisée. L'urgence de la reconstruction, la pénurie de matériaux et de financements, les conditions lamentables du logement entraînent des modifications dans la façon de construire, doublée d'une nécessité plus formelle que conceptuelle.

La diffusion du style puriste.

De manière indéniable, le béton séduit de plus en plus d'adeptes : Auguste Perret s'illustre au Havre et dévoile les ossatures en béton de ses immeubles, Tony Garnier imagine une surprenante Cité industrielle et Le Corbusier bataille en faveur d'une architecture en harmonie avec son époque tout en respectant l'être humain. Ce dernier, sans doute précurseur, signe un véritable manifeste architectural en 1927 avec la villa Savoye. Cette maison représente parfaitement l'expression d'une architecture nouvelle résumée en cinq points fondamentaux :



Illustration : L'entrepôt SEITA à Niort, 1956.

Façade de l'entrepôt. Photo extraite du book des architectes.

ADDS. 39 J.

- les pilotis : le rez-de-chaussée est transformé en un espace dégagé dédié aux circulations, les locaux obscurs et humides sont supprimés, le jardin passe sous le bâtiment,
- le toit-terrasse devient un nouvel espace accessible pouvant servir de solarium, de terrain de sport, de toit-jardin... Il exprime aussi le renoncement au toit traditionnel en pente.
- le plan libre signifie la suppression des murs porteurs, rendue possible par l'association poteaux-dalles, notamment grâce à l'emploi du béton armé ou pré-contraint et de structures métalliques. L'espace intérieur est ainsi libéré et son découpage est indépendant de la structure.
- la fenêtre en longueur. Rendue possible par les structures poteaux-dalles supprimant la contrainte des linteaux, la nouvelle baie rompt avec la traditionnelle fenêtre verticale.
- la façade libre devient une peau mince de murs légers et de baies placées indépendamment de la structure.

Ces cinq points sont en réalité déjà en gestation à la fin du XIX^e siècle. Ils reprennent les principes constructifs développés par l'Ecole de Chicago sous l'influence de l'enseignement de Viollet-le-Duc. En Europe, ces réflexions sont adaptées par les architectes de l'Art Nouveau qui y mêlent les idées hygiénistes de leur temps. L'apport essentiel de Le Corbusier, outre l'emploi novateur du toit-terrasse, consiste en une systématisation de ses théories.

Trente ans après la « villa concept », les frères Le Sauter exécutent pour la SEITA, un bâtiment conçu pour abriter à la fois un entrepôt et des bureaux. Situé avenue de La Rochelle, cette construction fait directement référence au courant puriste du mouvement moderne, preuve que ce langage est désormais devenu commun, également à Niort.

Les mutuelles niortaises ou la naissance d'un concept.

Les frères architectes bénéficient d'une belle opportunité à Niort, ville considérée comme la capitale de l'économie sociale française, célèbre pour accueillir le siège des principales mutuelles d'assurances depuis 1934. Architectes conseils de la compagnie d'assurances nationalisées Mutuelle générale Française Vie Le Mans, le cabinet Le Sauter se fait remarquer pour sa participation à la construction d'immeubles de bureaux pour ce maître d'ouvrage à Paris, Soissons, Rennes, Boulogne-sur-Seine et au Mans. Fort de cette expérience, il obtient ainsi plusieurs chantiers à Niort dans les années 1960 : sièges sociaux de la MAAIF, avenue de Paris, et de la MACIF, avenue de La Rochelle. Le cabinet intervient également pour le complexe CAMIF.

L'originalité de ces constructions, tant la MAAIF que la MACIF, repose fondamentalement sur un travail autour du vide. Malgré une taille imposante, le pari du cabinet est de rendre ces immeubles aériens notamment en adoptant le principe du parallélépipède posé sur un socle plus large mais peu épais. Ici, la barre est séparée de son soubassement par un vaste rez-de-chaussée entièrement évidé et transparent. Le découpage fonctionnaliste des volumes, le purisme des formes primaires et l'immatérialité des façades-rideaux concourent à créer plus de modernité.

Quant au siège social de la MAAIF, aujourd'hui IMA, le réaménagement des bureaux a fait perdre le caractère premier. A l'origine, la barre était séparée de son socle par un vaste rez-de-chaussée entièrement évidé et transparent.



Illustration : le siège social de la MACIF,
avenue de La Rochelle, 1965. Construction.
ADDS 39 J.

bâtiment (1951). Un mur rideau se compose de panneaux légers, soit en métal, soit en verre, normalisés et préfabriqués en usine, puis accrochés en façade, directement au nu des planchers ou bien à une ossature secondaire légère. Son usage renforce la sensation générale de légèreté mais vise autant à l'économie.

Les chantiers niortais des Le Sauter, comme le siège de la Sécurité sociale, place du Port, ou bien les bureaux de la DDE, avenue de Paris, participent à la diffusion d'un concept éprouvé : deux

Les deux frères imposent à Niort la typologie de l'immeuble à structure métallique, clos de murs rideaux. Ce langage architectural, bien que courant à cette époque en France, demeure novateur pour la ville où les autres architectes restent fidèles à un style hérité des années 1930. La technique du mur rideau, bien qu'inventée par E. Beaudouin, M. Lods, W. Bodianski et J. Prouvé pour la maison du peuple de Clichy (1935-1938), ne s'impose en France dans le programme des immeubles de bureaux qu'à la suite de la réalisation pionnière de Raymond Lopez pour la Fédération du

parallélépipèdes associés, l'un vertical, l'autre horizontal, posés sur pilotis, une ossature métallique, des planchers en dalles en béton, et des murs légers garnis de panneaux d'aluminium.

Des collaborations fructueuses



Illustration : Salle omnisports, Niort. Façade avenue de Limoges,
cliché d'époque fonds Edgar Pillet

Mais le cabinet Le Sauter sait faire preuve d'originalité esthétique plus particulièrement pour des ouvrages de loisirs. En 1967, le conseil municipal de Niort présente une demande pour une salle omnisports. Les études débutées en 1969, se concrétisent en 1972. Construit à l'angle de l'avenue de Limoges et de la rue P.F. Proust, le bâtiment, réalisé en collaboration avec Nicole Mandelbrot, s'étend jusqu'à la rue Barra. Son implantation

sur un terrain exigu mais bénéficiant d'une pente naturelle permet d'agencer trois corps de bâtiments indépendants, de différents niveaux, intégrant cinq salles de sport, des vestiaires, un espace technique en sous-sol, des bureaux et l'appartement du concierge. Le complexe sportif intègre en annexe une maison plus ancienne, conçue comme une maison des jeunes (elle conserve d'ailleurs toujours cette fonction). Plus intéressante est la façade principale, avenue de Limoges, montée en claustra en béton préfabriqué, prototype réalisé par Edgard Pillet. Ce dernier, élève de l'École des Beaux-Arts de Bordeaux puis de Paris, s'illustre dans la vie artistique française de l'après-guerre. En 1951, il enseigne à l'Université de Louisville aux États-Unis et à l'Art Institute de Chicago en 1956. Son art s'exprime dans les disciplines les plus diverses et ses interventions monumentales liées à l'architecture constituent une activité à part entière tout au long de sa vie. Sa démarche consiste à introduire l'art dans la vie quotidienne grâce à l'étroite collaboration de l'architecte avec des plasticiens, sculpteurs et peintres. Proche collaborateur de Le Corbusier mais également des frères Le Sauter, il inscrit son œuvre de sculpture monumentale dans plusieurs réalisations architecturales des années 1960-1970 : façades comme ici à la salle omnisports de Niort, murs extérieurs ou intérieurs (Faculté des Sciences de Grenoble avec l'architecte Olivier-Clément Cacoub, Société française des Pétroles BP à Courbevoie avec les



Illustration : Salle omnisports, Niort.
Détail de la claustra en béton préfabriquée.

architectes Graveraux et Gache, CES de Senlis en association avec G. Noël). Certaines collaborations vont également l'entraîner à l'étranger, et plus particulièrement en Afrique.

Il nous est impossible d'affirmer le renouvellement de cette association entre Pillet et Le Sauter pour la conception de la façade du Palais des congrès de Parthenay. Pourtant, comme à la salle omnisports niortaise, le bâtiment parthenaisien emploie un vocabulaire architectural caractéristique de l'époque. Réalisées en éléments préfabriqués en plaque de béton coulé, les

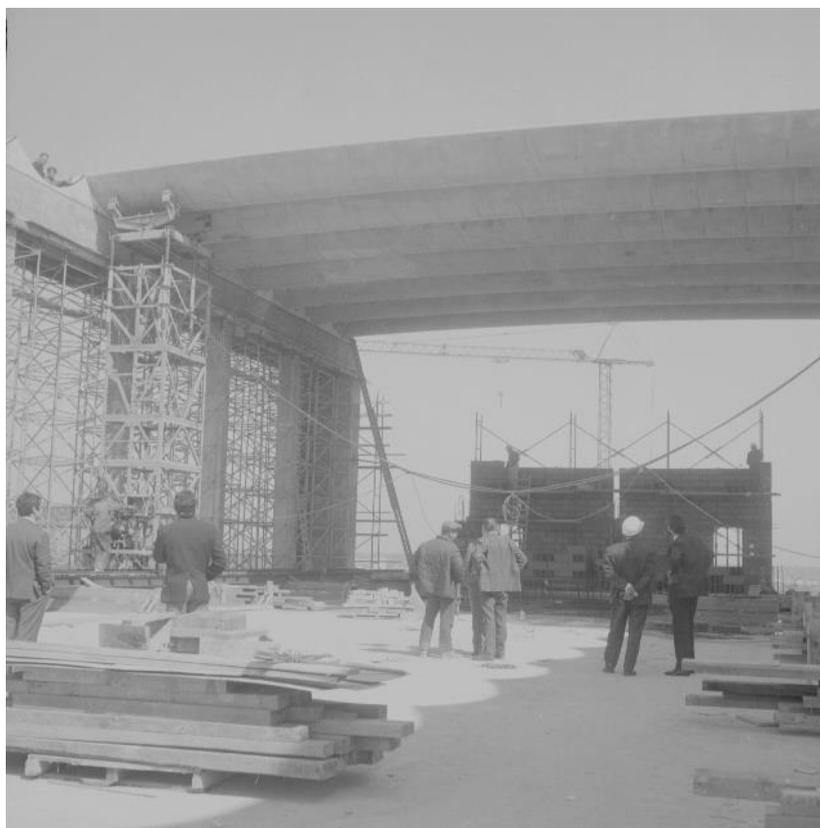


Illustration : Palais des congrès, construction.
AC Parthenay.

façades emploient une technique très économique qui connaît un grand succès de la fin des années 1960 à la fin des années 1970.

Le palais des congrès de Parthenay demeure, pour l'époque un chantier ambitieux, synonyme de prouesses techniques. En effet, c'est en 1968 que la ville de Parthenay décide de s'équiper d'une nouvelle salle de congrès et de spectacle. Ce projet qui intervient dans un contexte favorable doit permettre de promouvoir la vie économique et rurale. En collaboration avec l'architecte urbaniste parisien Jean-François Maréchal, Léon Le Sauter adopte un langage fondé sur l'enchaînement des rythmes, les contrastes entre les textures, l'effet plastique de la répétition modulaire.

Fondé sur les fossés comblés de l'enceinte urbaine médiévale, le terrassement de l'édifice est délicat et requiert quatre-vingt-dix puits de sept mètres de profondeur remplis de béton pour asseoir les fondations. La pose du toit, constitué de vingt coques en béton précontraint de douze tonnes et de vingt-deux mètres chacune, résulte quasiment d'un exploit. La mise en œuvre qui nécessite l'intervention d'une grue venue spécialement de Rennes, est pourtant effectuée en deux jours seulement, les 15 et 16 avril 1970, sous le regard ébahi des Parthenaisiens.

La nouvelle salle de congrès et de spectacle est inaugurée le samedi 21 novembre 1970 par M. Jean Rougé, Préfet des Deux-Sèvres. A 11 heures, il coupe le traditionnel ruban tricolore et les 250 invités guidés par l'architecte découvrent le bâtiment. *« Cet ensemble aux dimensions hardies mais non prétentieuses vient à point nommé. Nous avons voulu doter Parthenay d'un équipement aux dimensions de demain, auquel nous aurions pu donner diverses appellations, entre autres celle, pompeuse, de palais des congrès, ou encore centre socio-culturel qui pensons-nous sera sa véritable vocation. Dans l'immédiat, nous le dénommerons simplement théâtre-salle de congrès, marquant ainsi notre volonté de donner à notre cité une vocation de ville d'accueil, de lui faire*

acquérir, à ce titre, une solide réputation qui, liée à ses activités économiques actuelles et à celles futures que nous pensons promouvoir, doit encourager à terme la mise en place d'un équipement hôtelier complémentaire, indispensable. » (Déclaration d'Armand Jubien, Maire de Parthenay, dans son discours d'inauguration).

« *Parthenay offre avec son Palais des congrès un ensemble fonctionnel parfaitement équipé* », annonçait en 1973 la brochure de présentation de Maurice Caillon. Au rez-de-chaussée, un hall d'entrée et de réception de 200m² accueille les visiteurs, il ouvre sur plusieurs salles réservées aux réunions, conférences et expositions. Le syndicat d'initiative était initialement logé dans l'une de ces salles. Au premier étage, on accède dans un grand hall de 250 m² équipé d'un bar. Des portes vitrées le séparent d'une grande salle de bal de 1000 m² modulable. Elle peut recevoir jusqu'à 2500 personnes lors d'un spectacle ou 1500 pour un banquet. Cette grande salle était illuminée par des lustres de *style futuriste*, selon la presse de l'époque. En fond de bâtiment, la cuisine, entièrement équipée, est dotée d'un monte-charge qui facilite le transit des marchandises de l'extérieur vers le premier étage. Au sous-sol, une grande salle de théâtre, également dotée des équipements les plus perfectionnés, accueille jusqu'à 550 spectateurs.

Le palais des congrès de Parthenay offre un rare exemple d'architecture moderne au cœur d'une ville qui a su préserver son unité architecturale. Le bâtiment, construit en fond de perspective de la place du Drapeau, dans l'alignement de la sous-préfecture et du kiosque à musique, s'inscrit sur une pente douce qui en atténue l'effet imposant dans le quartier. Il reprend également le principe de légèreté si cher au cabinet Le Sauter. La construction alvéolée semble être en apesanteur, à peine arimée au hall d'entrée, entièrement vitré. Le palais des congrès est l'une des dernières oeuvres majeures du cabinet Le Sauter.

Conclusion.

Léon et Roland Le Sauter ont travaillé seuls ou en association avec d'autres architectes, Jean-François Maréchal, Nicole Mandelbrot, ou avec des plasticiens comme le sculpteur Edgar Pillet. Au fur et à mesure des chantiers nombreux, ils vont s'imposer comme figures majeures de la production architecturale en Deux-Sèvres. Sans être révolutionnaires dans leur approche, ils vont contribuer à diffuser les théories du mouvement moderne. Auteurs de multiples réalisations tant publiques que privées, ces architectes de la croissance ont laissé une empreinte forte dans le paysage du département des Deux-Sèvres.